

LA CAMPAGNE

Qui peut participer?

La campagne s'adresse à toutes les organisations et à tous les individus, aux niveaux local, national et européen, y compris:

- les employeurs des secteurs public et privé, petites et moyennes entreprises incluses;
- les cadres, superviseurs et ouvriers;
- les syndicats et les délégués à la sécurité;
- les institutions consacrées à la sécurité et à la santé;
- les professionnels et les praticiens du domaine de la SST;
- les prestataires de services de formation et le milieu éducatif;
- les services régionaux et locaux d'assurance et de prévention dans le domaine de la SST.

Comment participer?

Divers supports de campagne, en vingt-deux langues européennes, peuvent être téléchargés gratuitement sur le site internet de la campagne «Lieux de travail sains», <http://hw.osha.europa.eu>, y compris:

- un guide de campagne;
- des fiches d'information;
- des présentations PowerPoint;
- des études de cas de bonnes pratiques;
- des idées de campagne et des informations sur les activités d'autres projets;
- des dessins animés mettant en scène le célèbre personnage Napo;
- des liens vers des sites connexes;
- et bien d'autres encore...

Diverses activités ont lieu chaque année pendant la Semaine européenne. Suggestions d'activités que vous pourriez lancer:

- projets d'information (film, vidéo, multimédia);
- formations, colloques et ateliers;
- concours d'affiches et quizz;
- expositions et journées portes ouvertes;
- campagnes de publicité et de promotion;
- conférences de presse et activités destinées aux médias.

Prix européen des bonnes pratiques

Les innovations remarquables dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail seront reconnues par le prix européen des bonnes pratiques. Seront récompensées les entreprises et organisations dont les actions ont abouti à l'intégration totale de la maintenance sur le lieu de travail dans leur politique de gestion courante. Les lauréats européens seront choisis parmi les candidatures nationales proposées par le réseau de points focaux nationaux de l'Agence.

Les candidatures seront jugées dans deux catégories: les lieux de travail employant moins de 100 personnes, et les lieux de travail employant 100 personnes ou plus.

Points de contact nationaux pour votre région

Pour tout renseignement sur le prix européen des bonnes pratiques et sur les modalités de participation à la campagne «Lieux de travail sains», rendez-vous sur <http://hw.osha.europa.eu/fr>, où vous trouverez les coordonnées du point focal national de l'Agence dans votre pays.

À propos de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

L'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail joue un rôle de catalyseur en ce qui concerne l'élaboration et la diffusion d'informations destinées à améliorer la SST en Europe. En regroupant les représentants des gouvernements, les organisations patronales et syndicales et les principaux experts en SST de chacun des vingt-sept États membres de l'Union européenne et au-delà, l'Agence constitue une source d'informations fiables, équilibrées et impartiales sur la sécurité et la santé au travail.

La campagne européenne est soutenue par les présidences espagnole et belge (2010) et par les présidences hongroise et polonaise (2011) du Conseil de l'Union européenne, par le Parlement européen et la Commission européenne, ainsi que par les partenaires sociaux européens.

UNE CAMPAGNE EUROPÉENNE POUR DES TRAVAUX DE MAINTENANCE SÛRS



Éléments essentiels

LIEUX DE TRAVAIL SAINS BON POUR VOUS. BON POUR LES AFFAIRES

<http://hw.osha.europa.eu>

LIEUX DE TRAVAIL SAINS — MAINTENANCE SÛRE

«Lieux de travail sains» est une campagne paneuropéenne dont l'objectif, au cours des deux prochaines années, consiste à promouvoir la santé et la sécurité au travail (SST) en favorisant une approche globale et structurée vis-à-vis de la maintenance.

La maintenance est un processus qui touche tous les aspects de la sécurité et de la santé. Des niveaux de maintenance inappropriés et des environnements de travail inadéquatement maintenus sont des causes majeures de maladies professionnelles et d'accidents du travail.

Le processus commence par une bonne planification avant même que le personnel de maintenance n'entre sur le lieu de travail, et ne devrait se terminer qu'une fois que chaque activité est vérifiée et validée.

Les lieux de travail européens ont besoin d'une approche de la maintenance globale, basée sur l'évaluation des risques; d'une approche qui tienne compte de chaque étape du processus de maintenance e ainsi que des besoins différents des employeurs et des entrepreneurs; d'une approche qui demande l'intervention directe des travailleurs.

Lieux de travail sains — Une campagne pour rendre les lieux de travail d'Europe plus sûrs et plus sains

Qu'est-ce que la maintenance?

Le terme «maintenance» désigne tout simplement les opérations nécessaires pour que le lieu de travail, ses structures, ses équipements, ses machines, son mobilier et ses installations continuent de fonctionner en toute sécurité, tout en veillant à ce que leur état ne se dégrade pas. Une maintenance régulière peut également prévenir les pannes soudaines et imprévues.

Il existe deux types de maintenance:

- la maintenance préventive ou proactive: les contrôles et les réparations sont effectués systématiquement. Ces activités, par exemple la révision d'un véhicule, sont généralement programmées conformément aux recommandations du fabricant ou à la politique de la société ou de l'organisation;
- la maintenance corrective ou réactive: les réparations imprévues des installations ou de l'équipement du lieu de travail après une panne ou une défaillance soudaine. Ce type de maintenance est généralement plus dangereux que la maintenance programmée.

La maintenance comprend les opérations suivantes:

- inspection
- remplacement
- détection des défaillances
- essais
- réglage
- remplacement de pièces
- mesures
- réparation
- révision

Pourquoi est-ce un problème?

La maintenance n'est pas un domaine réservé exclusivement aux installateurs et aux mécaniciens. Elle est la responsabilité de quasiment tous les travailleurs, tous secteurs confondus, et est effectuée dans presque tous les environnements de travail. De par sa nature même, la maintenance est une activité dangereuse. Tout travailleur chargé d'opérations de maintenance pourrait être exposé à un niveau de risque supérieur à celui du travailleur moyen. parmi ces dangers:

- les dangers physiques: bruit, vibrations, températures extrêmes, rayonnement, charge de travail physique élevée, chutes de débris ou contact dangereux avec des éléments de machine en mouvement, travail en hauteur ou dans des espaces confinés;
- les dangers chimiques: travail en présence d'amiante, exposition à d'autres substances dangereuses, plus particulièrement dans les espaces confinés;
- les dangers biologiques: exposition à des bactéries (*legionella pneumophila* par exemple) et aux virus de l'hépatite A et B;
- les dangers psychosociaux: effets négatifs d'une mauvaise organisation du travail, de longues heures de travail ou du travail de nuit.

Qu'accomplira la campagne «Lieux de travail sains»?

La campagne:

- sensibilisera aux risques liés à la maintenance sur le lieu de travail, en montrant qu'ils peuvent – et doivent – être éliminés ou réduits;
- encouragera les bonnes pratiques en matière de maintenance;
- soutiendra la législation, les politiques, les activités et les initiatives de l'Union européenne et des États membres visant à accroître la sécurité des processus de maintenance.

Les employeurs ont le devoir moral et l'obligation réglementaire de protéger la sécurité et la santé du personnel dans chaque aspect de son travail.

Cette campagne encouragera les employeurs dans ce sens en les incitant à planifier et à évaluer les risques avant que les accidents ne surviennent.

La campagne «Lieux de travail sains» sera coordonnée par l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA). Elle encouragera employeurs, travailleurs, délégués à la sécurité, professionnels et praticiens du domaine de la sécurité et de la santé au travail (SST), services de prévention, décideurs et autres parties prenantes à apporter leurs propres contributions à l'élaboration et à la mise en œuvre d'approches structurées en matière de maintenance.

La campagne mettra en avant une approche simple en **cinq étapes**.

- **Planifier** — y compris collecter des informations, évaluer les risques et identifier les mesures nécessaires pour les maîtriser, par exemple former les travailleurs ou les tenir informés.
- **Sécuriser** — y compris obtenir de l'autorité concernée les permis appropriés pour travailler, sécuriser les voies d'entrée et de sortie de la zone de travail, mettre hors tension et sécuriser la zone de travail pour la sécurité des ouvriers de maintenance.
- **Travailler en sécurité** — y compris n'utiliser que le matériel approprié, non seulement les outils corrects, mais également l'équipement de protection individuelle adéquat.
- **Suivre les procédures en place** — suivre le plan convenu et le système de travail accepté, sans prendre de raccourcis.
- **Vérifier** — veiller à ce que la procédure de maintenance ait été correctement suivie et n'ait pas généré de risques supplémentaires avant de valider l'opération.

Si les opérations de maintenance peuvent être dangereuses pour les travailleurs, l'absence d'opérations de maintenance peut l'être pour un plus grand nombre de travailleurs encore. Les employeurs qui n'assurent pas la maintenance de leur équipement ou qui ignorent les procédures de sécurité des installations courent le risque de défaillances catastrophiques.

<http://hw.osha.europa.eu>